

Redynamisation Des Conseils de Quartier

Le 19 avril 2012 Madame Marie-Laure PHINERA-HORTH, Maire de la ville de Cayenne, s'est rendue dans les locaux de l'école Gaétan HERMINE à la Rénovation Urbaine pour la première réunion d'information sur la mise en place des Conseils de Quartiers. Une journée que Madame le Maire attendait avec grand intérêt, s'agissant là d'un sujet qui lui tient particulièrement à cœur, puisqu'il s'agissait de procéder à l'installation du premier Conseil de Quartier.

Un exercice de démocratie participative pour lequel s'était également préparé Monsieur Philippe KONG, adjoint au Maire et chargé de la politique de la ville, qui a mis toute sa ténacité et pugnacité à répondre à la demande de Madame le Maire de redynamiser les CQ. Le Maire a souhaité que ces Conseils produisent plus de proximité entre les citoyens et leur administration municipale, et voulu aussi plus d'implication des habitants dans le développement de leur cité.



De nombreux citoyens se sont rendus sur place pour entendre et comprendre les missions et objectifs d'un Conseil de quartier qui est un lieu d'information, de débats et de réflexions sur la vie des administrés et les projets d'aménagement et d'amélioration. Ils ont appris que cette instance s'occupe notamment des questions relevant de la politique de la ville et qu'elle est constituée des personnes qui habitent, travaillent ou ont une activité associative dans le quartier, avec un axe commun, la participation à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Le Maire a tenu à rappeler néanmoins à l'assemblée, les règles qui régissent les CQ,

à savoir que le conseil de quartier n'a pas de pouvoir de décision, mais il est force de propositions. Il peut ainsi soumettre des demandes au Conseil Municipal, celui-ci prenant la décision de l'accepter ou non et de les soumettre le cas échéant aux autres autorités compétentes, en fonction du domaine d'action en jeu. Il a été expliqué également que le maire et ses services peuvent solliciter le CQ sur les décisions affectant le quartier ou la ville, et qu'il peut également être associé à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions (aménagement urbains, environnement, développement économique...). En conclusion, le Maire a insisté sur le fait que le CQ doit être un relais efficace entre les services de la mairie et la population du quartier.



Le lundi 19 mars 2012, Madame Marie - Laure PHINERA-HORTH Maire de Cayenne, avait inauguré officiellement le chantier de réhabilitation du Centre Socio Culturel "Jean SMALL" au Cœur du Village Chinois. Cette opération de réhabilitation du centre Jean SMALL en structure destinée aux activités socio culturelles, est à destination notamment des associations de quartier et de ses habitants. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville de doter et moderniser les outils à destination des associations, les Maisons de quartier. Cette opération se fait en maîtrise d'ouvrage déléguée au Département de la Guyane.



Réhabilitation de la place Léopold HEDER Lorsque la source rejaillit...

La place Léopold Héder, anciennement Place de Grenoble, est considérée comme la seconde place majeure de la ville de Cayenne après celle des Palmistes. C'est en effet un lieu emblématique de la Ville, chargée d'histoire, et qui porte en son sein une part importante de notre patrimoine. Sa fontaine dite « Fontaine Montravel », qui y a été érigée en 1867, symbolise l'arrivée de l'eau potable à Cayenne. Une eau captée dans les lacs du Rorota de la commune de Rémire-Montjoly.



Aussi, son réaménagement est une manière de lui rendre son lustre d'antan, conformément à la volonté municipale de revaloriser la Ville et ses "lieux sacrés". Notons que la réalisation de ce projet s'inscrit également dans un objectif de restructuration urbaine du centre-ville de Cayenne, dont le fer de lance est le Projet de Développement et de Rénovation Urbaine (PDRU).

Mais la place Léopold Héder est aussi le témoin vivant des légendes Cayennaises depuis le 19ème siècle. Sa fontaine a notamment été l'ancre des lavandières qui s'y affairaient, en racontant le Cayenne des secrets, qui ouvraient aux petites gens les portes des Grandes Maisons par le biais des cancons créoles. Elle a été également témoin de toute cette impression d'étang blanc que laissait le linge amidonné, immaculé tout autour de la place.



En réceptionnant, le 6 novembre 2012 la deuxième tranche des travaux de réaménagements, c'est cet esprit de partage et de convivialité que le Maire de Cayenne Marie-Laure PHINERA-HORTH a voulu conserver au centre de Cayenne. Bordée par plusieurs administrations qui lui confèrent un statut important à l'échelle du département, la Place Léopold Héder avait déjà un rôle symbolique dans la vie guyanaise.



Monsieur Bortolussi, architecte des monuments historiques et maître d'œuvre de l'opération d'aménagement, avait proposé un aménagement de la place selon la configuration de 1891. Suite à l'intervention de l'architecte des bâtiments de France, il a été acté un aménagement selon la configuration de la place en 1950. Les travaux achevés en novembre dernier ont consisté en :

- ▶ La reprise des cheminements piétonniers
- ▶ La mise en scène de la place pour un éclairage urbain d'ambiance et de sécurité
- ▶ La restauration d'ouvrages historiques (fontaines, vasques, encres, bancs, escaliers en brique)
- ▶ La remise en eau de la fontaine
- ▶ Le traitement des espaces verts